

Communication du samedi 5 décembre 2020

Dangers de l'éolien : LMR toujours sans réponse de la ministre de l'Environnement



Le Mouvement de la ruralité, au cœur des territoires ruraux, ne peut accepter que son courrier d'alerte sur les dégâts collatéraux de l'éolien (lire le courrier de LMR), adressé à la ministre Barbara Pompili, puisse rester lettre morte à ce jour.

Il n'est pas acceptable de laisser perdurer encore plus longtemps cette situation sanitaire dangereuse pour les animaux, les exploitants et les riverains. Des milliers de vaches et de veaux morts, des exploitations mises en faillite, des familles malades, détruites psychologiquement par les services de l'État qui osent parfois les associer à des pratiques de maltraitements animales et qui ne peuvent plus assurer la survie de l'exploitation ayant eux aussi des symptômes du syndrome éolien. Il est inconcevable que le ministère ne réponde pas face à cette catastrophe sanitaire majeure. Il est inconcevable de broyer des vies de familles en toute impunité !

Le Mouvement de la Ruralité ne laissera pas faire ce scandale d'État et engagera tous les recours juridiques pour enrayer ce fléau sanitaire. Le Mouvement de la Ruralité adresse tout son soutien aux victimes, entre autres, des infrasons et des champs électromagnétiques de l'éolien et restera à leurs côtés pour lutter contre ce danger environnemental, sanitaire et social !

Le Mouvement de la Ruralité demande en urgence à la ministre Barbara Pompili de stopper toutes les éoliennes et les sources d'alimentations électriques dans les zones où des problèmes ont été relevés par les habitants et les associations.

LMR demande un moratoire immédiat sur cette énergie et l'action urgente de la ministre pour un principe de précaution, au titre notamment de mise en danger de la vie d'autrui, atteinte grave à l'environnement et maltraitance animale.



LMR - BP 87546 - 64075 PAU CEDEX - 05 59 14 71 71

Se désabonner